

# Facteurs associés au MAintien et à l'arrêt de la CONduite automobile en âge avancé : le point de vue des acteurs concernés – Etude FAMACO

C.Ribeyre, C.Dupré, S.Dorier, N.Barth, R.Ceresetti, B.Bongué, J.Guyot, F.Puisieux, P.Lauwick, D.Hupin, S.Bonin-Guillaume, R.Gonthier

Contacts : [capucine.ribeyre@gerontopole-aura.fr](mailto:capucine.ribeyre@gerontopole-aura.fr) ; [caroline.dupre@chu-st-etienne.fr](mailto:caroline.dupre@chu-st-etienne.fr)

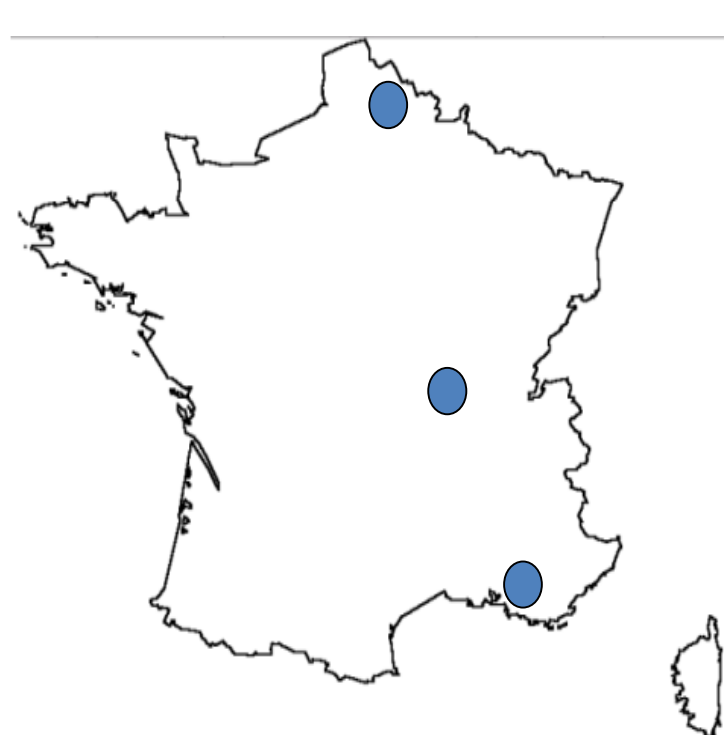
## Contexte

La conduite des personnes âgées peut s'avérer complexe en raison de l'altération des capacités physiques et cognitives. Bien que l'accidentologie des personnes âgées soit moins élevée que celle des catégories d'âge plus jeunes, la question de la mise en place d'une visite médicale obligatoire afin d'évaluer l'aptitude à la conduite persiste.

### Objectifs de l'étude FAMACO :

- Recueillir les avis et expériences des personnes en lien avec la conduite automobile des personnes âgées.
- Identifier les freins et les leviers à la mise en place d'une visite médicale obligatoire pour l'aptitude à la conduite.

## Méthodes



✓ 3 sites d'investigation : Lille, Marseille et Saint-Etienne.



- ✓ Démarche scientifique qualitative : entretiens individuels semi-directifs basés sur un guide d'entretien.
- ✓ Analyse thématique de contenu par site et par population puis croisement des données.

## Résultats

| 8 POPULATIONS ÉTUDIÉES                     | NOMBRE D'ENTRETIENS REALISÉS |
|--|------------------------------|
| Conducteurs âgés                           | 21 entretiens                |
| Personnes âgées ayant arrêté la conduite   | 19 entretiens                |
| Médecins traitants                         | 31 entretiens                |
| Médecins agréés sécurité routière          | 26 entretiens                |
| Agents des forces de l'ordre               | 30 entretiens                |
| Moniteurs auto-école                       | 27 entretiens                |
| Services de secours / d'aide à la personne | 12 entretiens                |
| Gérialtres                                 | 17 entretiens                |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>183 entretiens</b>        |

## ENJEUX

Conduite associée à l'autonomie, la liberté

« Bah c'était la liberté quoi ! La liberté de ne pas déranger » (Louise, 84 ans, ancienne conductrice depuis 2 ans, Saint-Etienne)

Auto-adaptation des habitudes

« J'ai tendance à rouler plus doucement, plus lentement, pour avoir le temps d'anticiper ces changements de direction. » (Christian, 82 ans, conducteur)

Des conséquences non négligeables

« De ne plus conduire. Ça diminue un individu. On n'est plus un homme. C'est ce que j'ai ressenti. [...] Ça vous traumatise hein. » (Paul, 88 ans, ancien conducteur depuis 6 ans)

« On ne peut pas être à la fois le soignant et le décideur. » (Médecin traitant, Saint-Etienne)

Quel rôle des médecins traitants ?

« Est-ce que la privation de certains individus de la conduite est en regard avec le nombre d'accidents produits par des personnes âgées ? » (Roger, 84 ans, ancien conducteur depuis 4 ans)

Une pertinence questionnée

« Les examinateurs pour les permis devraient participer, justement ils sont formés à ça. Ils savent regarder, ils vont regarder des choses que nous, on ne va pas regarder. » (Gérialtre, Lille)

Une pluridisciplinarité nécessaire

✓ Aucune différence observée par comparaison entre territoires.

✓ Famille très souvent impliquée dans le processus d'arrêt de la conduite.

✓ Professionnels de santé faisant face à un manque d'outils et de procédures pour accompagner les personnes âgées.

✓ Besoin d'une législation claire et de procédures standardisées afin d'accompagner la personne dans son parcours de conducteur.

✓ Existence de diverses actions (remises à niveau, permis restreint...) en faveur d'un maintien de la conduite.

## Conclusion

- ✓ La conduite automobile occupe une place importante dans la vie quotidienne des personnes âgées, représente l'autonomie et est gage de liberté. Bien que les populations interrogées soulignent le besoin d'une législation claire, la mise en place d'une visite médicale soulève de nombreuses questions.